



SAS Pertuis Telecom
 1093 Route d'Aix en Provence 84120
 Pertuis FRANCE
 TEL :04.90.09.10.14 / 04.90.08.51.43

FACTURE

DATE	NUMERO
07/05/2024	200029919

FACTURE DUPLICATA 1 (FAC) 1/1

GALTIER CLAUDE
 5 QUARTIER LES FERRAGES
 84160 CADENET

REF VENDEUR / CODECLIENT / AGENCE / REFS
KEVIN P / GALTIERCL / PERTUIS_TEL /

QTE	DESIGNATION	TVA	PU HT	PU TTC	REMISE	PV HT	PV TTC
1	SAMSUNG GALAXY S24 5G 128GO INDIGO SFR () RENOUVELLEMENT CARRE 5G UP M PRIX 210GO 5G 24M Facilité de paiement 8 € pendant 24 mois soit 192 € IMEI : 355680655106003 - ASSURANCE CM7 PACK N°ASTFR2001475143 REF COMPTE :99-1QVILB N° COMMANDE :3658748586 N° APPEL : 06.29.75.43.62 *** REMISE PROMOTIONNELLE 100 € *** 0330Q9-1047558-355680655106003-100-070524	20%	184,17 €	221,00 €		184,17 €	221,00 €
1	FILM PLUG AND USE BRILLANT SMARTPHONE LOOKPROTECT ()	20%	24,99 €	29,99 €		24,99 €	29,99 €
1	Etui Smart View Galaxy S24 violet ()	20%	58,33 €	69,99 €		58,33 €	69,99 €
1	Transfert de données de mobile à mobile SFR CLIENT PLATINE () REMISE 25.98 €	20%	24,17 €	29,00 €	25,98 €	2,52 €	3,02 €

Donnez-nous votre avis sur votre visite!
 Merci de répondre à l'enquête téléphonique ou mail que vous allez recevoir prochainement

Mode	Montant	Echéance	Références	Date		
					Total ht :270,00 € 20 %	270,00 €
REPRIS	132,00 €	07/05/2024	5330Q9-1047558-9914-132-00	07/05/2024		
					Total Tva :54,00 € 20 %	54,00 €
					Total TTC	324,00 €
					Facilité paiement	-192,00 €
					MONTANT A PAYER	132,00 €
					RESTE A PAYER TTC	0,00 €

Nbr lignes 4 Nbr Impress.1 (NF525) Sign.zO_k Logiciel 3GWIN B170

07/05/2024 16:19:13

30.0.566.0



Cette facture tient compte d'une écotaxe TTC de 0.02 €

Les mobiles sont garantis 24 mois hors oxydation et casse, à l'exception des produits Apple garantis 12 mois et des batteries vendues seules garanties 6 mois.

A partir du 1er Janvier 2013, tout retard de paiement entre professionnels sera sanctionné par le versement d'une indemnité forfaitaire de 40€Pénalités réservées aux professionnels : Un taux d'intérêt d'une fois et demi le taux de l'intérêt légal sera appliqué aux sommes restant dues ,une indemnité forfaitaire de 40 €est due au créancier pour frais de recouvrement, à l'occasion de tout retard de paiement.

Les appareils électroniques, les appareils dotés d'un moteur électrique, les produits d'horlogerie, les articles d'éclairage bénéficient auprès du vendeur d'une garantie légale de conformité de deux ans à compter de leur remise au consommateur (décret n° 2021-609 du 18 mai 2021)